

Comment faire pour avoir un document

Par ikreme, le 24/09/2010 à 13:36

Bonjour, j'ai mon grand pére née en algerie 1895 et mort en france 1936 on perdue si papier comment fair pour avoir le decret ou un jujement qui dit qu'il a nationalité française

Par amajuris, le 24/09/2010 à 15:27

bjr,

comme cela a déjà été écrit sur ce site le fait que votre grand-père ait eu la nationalité française ne vous donnera aucun droit pour obtenir si c'est votre but la nationalité française. en mettant à part le cas de l'algérie qui est particulier, tous les habitants des possessions françaises étaient français jusqu'à l'indépendance de ces pays et sauf choix contraire ils ont obtenu la nationalité de leur nouveau pays. cdt